



Organisation  
panaméricaine  
de la Santé



Organisation  
mondiale de la Santé  
BUREAU RÉGIONAL DES  
Amériques

# 30<sup>e</sup> CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE

## 74<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 26 au 30 septembre 2022

---

CSP30.R9  
Original : anglais

### **RÉSOLUTION**

#### **CSP30.R9**

#### **STRATÉGIE DE SURVEILLANCE GÉNOMIQUE RÉGIONALE POUR LA PRÉPARATION ET LA RIPOSTE AUX ÉPIDÉMIES ET AUX PANDÉMIES**

##### **LA 30<sup>e</sup> CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,**

Ayant examiné la *Stratégie de surveillance génomique régionale pour la préparation et la riposte aux épidémies et aux pandémies* (document CSP30/12) ;

Considérant l'impact social et économique de la pandémie de COVID-19, ainsi que des épidémies précédentes dans la Région des Amériques liées aux iniquités socio-économiques ;

Considérant que la Région des Amériques est exposée à un grand risque d'émergence et de réémergence d'agents pathogènes à potentiel épidémique ou pandémique en raison de sa diversité écologique, de l'urbanisation accrue et d'autres évolutions des établissements humains, ainsi que de la forte circulation des personnes ;

Reconnaissant la nécessité d'améliorer les approches multidisciplinaires et intersectorielles en matière de préparation et de riposte aux agents pathogènes à potentiel épidémique ou pandémique, notamment les agents relatifs à l'interface homme-animal-environnement ;

Reconnaissant la contribution essentielle de la surveillance génomique dans la riposte à la pandémie de COVID-19 et le rôle que la surveillance génomique jouera probablement lors des futures urgences sanitaires,

#### **DÉCIDE :**

1. D'approuver la *Stratégie de surveillance génomique régionale pour la préparation et la riposte aux épidémies et aux pandémies* (document CSP30/12).
-

2. De prier instamment tous les États Membres, en tenant compte de leur contexte, de leurs besoins, de leurs vulnérabilités et de leurs priorités :

- a) de contribuer à l'élargissement et à la consolidation d'un réseau régional de surveillance génomique de laboratoires de santé publique, de santé animale et de santé environnementale pour la détection précoce et la surveillance des agents pathogènes existants et émergents potentiellement préoccupants pour la santé publique, notamment à l'interface homme-animal-environnement et, le cas échéant, à la mise en place de réseaux nationaux ;
- b) de renforcer les capacités techniques de séquençage génomique, notamment les capacités de bio-informatique, ainsi que d'assurer leur pérennité entre les flambées et les épidémies grâce à des investissements et au financement d'infrastructures et d'installations, d'équipements, de fournitures et de personnel ;
- c) d'assurer la notification en temps opportun des données génomiques via des banques de séquences validées et leur intégration aux systèmes de santé publique, y compris une communication et une intégration accrues des informations entre les laboratoires nationaux de santé publique, de santé animale, de la faune sauvage et de santé environnementale ;
- d) de renforcer les capacités et de participer à la définition des meilleures pratiques régionales d'utilisation des données génomiques dans le cadre de la riposte aux flambées, aux épidémies et aux pandémies, notamment les mécanismes de coordination et d'intégration intersectorielles entre les équipes de surveillance de santé publique, de santé animale et de santé environnementale.

3. De demander à la Directrice :

- a) de fournir une coopération technique aux États Membres pour renforcer les capacités techniques et de gestion contribuant à la mise en œuvre de la stratégie et à la concrétisation des interventions relatives à ses divers axes d'intervention ;
- b) de proposer des modalités de gouvernance pour un réseau régional de surveillance génomique ciblant la préparation et la riposte aux épidémies et aux pandémies, en appuyant notamment le Bureau sanitaire panaméricain en tant que Secrétariat ;
- c) de soutenir la planification, la mise en place et le renforcement des chaînes d'approvisionnement pour les équipements, les réactifs et les autres produits de laboratoire pendant les périodes interépidémiques, notamment l'approvisionnement stratégique et la distribution des fournitures au cours des phases initiales de la stratégie et durant les urgences sanitaires ;
- d) d'exhorter la communauté internationale des donateurs à accroître son aide financière afin de renforcer les programmes nationaux de prévention, d'atténuation et de préparation aux situations d'urgence sanitaire, pour accroître ainsi la résilience du secteur de la santé ;

- e) de faire un rapport périodique aux Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de cette stratégie, sous la forme d'un rapport d'étape à mi-parcours en 2026 et d'un rapport final en 2029.

*(Sixième réunion, le 28 septembre 2022)*